

3.5.143 - MONTER, DÉMONTER, UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED - R408 (3 JOURS)

Objectif général

Optimisez la sécurité et la rentabilité de vos chantiers en acquérant toutes les clés réglementaires (normes et obligations) et pratiques pour implanter, monter, réceptionner, vérifier et démonter au quotidien vos échafaudages de moins de 24 mètres en toute confiance.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- Prévenir les risques liés au travail en hauteur et s'insérer dans une démarche de prévention sur chantier.
- Implanter, monter, modifier et démonter un échafaudage de cadre ou multidirectionnel en respectant la séquence de montage en sécurité
- Réaliser les vérifications réglementaires (mises/remises en service, journalières, trimestrielles) et consigner les résultats.
- Distinguer les anomalies de structure, d'ancrage, de calage ou de corrosion.
- Rédiger un rapport de vérification/procès-verbal de réception et émettre des réserves si nécessaire.
- Utiliser et maintenir l'échafaudage en sécurité en intégrant les contraintes de co-activité.

Prérequis

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages (utilisation et/ou montage).
- Lire et comprendre une notice technique (textes, plans et schémas).
- Utiliser les EPI : savoir choisir, régler et porter correctement un harnais (norme NF EN 361) ainsi que les systèmes de liaison et d'ancrage.
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges.

Durée : 21h

Public : Chefs d'entreprise, conjoints, salariés, demandeur d'emploi : personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage de pied monté

Plages horaires : De 8h à 12h30 et de 13h à 17h30

Formateur.trice : Expert(e) du domaine reconnu(e) par l'INRS

Effectif : 5 à 10 personnes

Suivi et évaluation :

- Acquis mesurés en entrée et en fin de formation. (grille de compétences INRS)
- Epreuve certificative :
 - Épreuve théorique (30 % de la note globale) : QCM de 30 questions couvrant la réglementation, les risques, les charges et les notices techniques (durée : 45 min). Seuil de réussite : 70 % de bonnes réponses.
 - Épreuve pratique (70 % de la note globale) : mise en situation individuelle réelle par tirage au sort (structure cadre ou multidirectionnelle).
 - Évaluation sur : l'implantation, le respect de la notice fabricant, le port des EPI, le montage en sécurité (MDS), la vérification réglementaire et le démontage.
 - Attestation de compétences R408 est remise à l'apprenant en cas de réussite aux épreuves.
 - Attestation de formation

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques interactifs
- Pratiques sur échafaudage
- Études de cas et exemples concrets

Modalité d'inscription

Toute l'année, jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation, après entretien préalable et signature d'une convention de formation simplifiée.

Séquence 1 :

Cadre réglementaire, risques et sécurité du montage

- Appréhender les enjeux de la prévention, les chiffres clés, les risques et la réglementation :
- Accueil, tour de table, test d'entrée.
- Analyse d'accident du travail et responsabilités légales.
- Présentation des normes de la recommandation R408.
- Identifier le matériel, les EPI et l'aire de formation en situation réelle.
- Visite guidée du plateau technique.
- Analyse des pièces d'échafaudage (cadres, moises, planchers, ancrages).
- Contrôle visuel et essayage des EPI antichute.

Séquence 2 :

Le montage en sécurité de l'échafaudage

- Assimiler la méthodologie de montage en sécurité (MDS) d'un échafaudage.
- Analyse de la notice fabricant (cadre et multi).
- Étapes de montage, répartition des charges, stabilisation, amarrages.
- Prise en compte de l'environnement et des accès.

Séquence 3 :

Pratique de montage/démontage et utilisation en sécurité

- Réaliser l'implantation, le montage et le démontage d'une structure (cadre et multidirectionnel).
- Pratique :
 - Tracé d'implantation, calage et mise à niveau.
 - Montage séquentiel d'une structure cadre et d'une structure multidirectionnelle.
 - Mise en place des garde-corps de sécurité et des planchers.
 - Démontage méthodique et rangement.

Séquence 4 :

Maîtriser l'utilisation en sécurité, les vérifications et le repli de chantier.

- Règles de circulation et limites de charge.
- Typologie des vérifications (mise en service, journalière, trimestrielle).
- Procédure de nettoyage, contrôle post-chantier et repli.

Séquence 5 :

Vérification pratique et évaluation certifiante

- Exécuter un contrôle méthodique avant utilisation.
- Application pratique de la grille de vérification journalière.
- Inspection visuelle des points critiques (appuis, ancrages, garde-corps).
- Valider les compétences pratiques de montage/démontage en autonomie.
- Épreuve pratique sous contrôle du testeur : Tirage au sort de la structure (Cadre ou Multi), montage, vérification, démontage, repli.
- Autonomie guidée / préparation QCM en salle de sous-commission.

Séquence 6 :

Évaluer les connaissances théoriques acquises et clôturer la session.

- Épreuve théorique écrite/digitale QCM R408.
- Débriefing individuel et collectif.
- Questionnaire de satisfaction (Qualiopi) et plan d'action individuel.



Pour plus d'informations

Partout présents
LA CHAMBRE
DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
formationcontinue04@cmar-paca.fr

HAUTES-ALPES
formationcontinue05@cmar-paca.fr

ALPES-MARITIMES
formationcontinue06@cmar-paca.fr

BOUCHES-DU-RHÔNE
formationcontinue13@cmar-paca.fr

VAR
formationcontinue83@cmar-paca.fr

VAUCLUSE
formationcontinue84@cmar-paca.fr

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**
Direction Régionale Formation - 5 boulevard Pèbre, 13008 Marseille
N° SIRET : 130.020.878.00240
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du
préfet de région PACA

Notre centre de contact :
04 84 31 00 00 - contact@cmar-paca.fr

Rdv sur cmar-paca.fr/catalogues-des-formations